

Démarche : Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

Organisme : Service administratif

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Vous souhaitez procéder à l'inscription en classe de Première STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) option Transformation ou Production d'un élève au Lycée du Valentin à Bourg les Valence

Inscription Scolaire en Première STAV au lycée Le Valentin pour l'année 2025-2026

INSTRUCTIONS pour compléter ce dossier

<h1>Avant de débuter, assurez vous d'avoir pris connaissance du "Document support Le Valentin" sur le site internet.

Dans ce document figurent tous les points sur lesquels vous vous engagez : facturation, autorisations, informations....

</h1>

<p> Veillez à bien lire chaque entrée et à joindre les pièces justificatives demandées. Vous aurez besoin des documents suivants sous format numérique (scan, photo..) :

- le RIB du responsable financier
- la carte d'identité de l'élève
- la carte de sécurité sociale de l'élève (pour les + de 16 ans) ou celle du responsable (pour les - de 16 ans)
- la carte mutuelle
- la notification de bourses le cas échéant
- le mandat de prélèvement automatique complété et signé le cas échéant
- l'attestation d'assurance scolaire
- la carte d'identité ou le livret de famille du responsable financier
- la copie des pages de vaccination du carnet de santé
- si votre enfant est concerné, le PAP et/ou PPS de 2024-2025
- attestation de recensement ou certificat de participation à la journée défense et

lien pour consulter le "Document support Le Valentin" : <https://levalentin.education/wp-content/uploads/2025/06/DOCUMENT-RESSOURCES-a-jour-02.06.25-avec-CDI-AS-transport-et-pass-region.pdf>

 </p>

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter le site internet du lycée. Si vous n'y trouvez pas votre réponse, merci d'envoyer un mail à legta.valence@educagri.fr ou par téléphone au 04.75.83.33.55 en précisant l'objet de votre demande. Une réponse vous sera apportée rapidement.

Identité de l'élève

Explication

Merci de bien veiller à la bonne orthographe des nom et prénom(s) de votre enfant. Il est par ailleurs obligatoire de saisir les 3 premiers prénoms de votre enfant s'il en a plusieurs.

INE ou INA de l'élève

L'INE (Identifiant National Elève) se trouve sur vos bulletins de notes (souvent sous le nom de l'élève).

Il est composé de 9 chiffres et 2 lettres (ex : 123456789AB)

L'INA est l'identifiant agricole, il est composé de 10 chiffres et 1 lettre (ex : 1234567891A)

NOM de l'élève

NOM DE NAISSANCE

Uniquement si différent du Nom d'usage de l'élève

Prénom 1 de l'élève

Prénom 2 de l'élève

Prénom 3 de l'élève

Sexe

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Féminin

☐ Masculin

N° et Libellé de la voie

Adresse de résidence de l'élève pendant l'année scolaire. En cas de résidence alternée, saisir l'une des deux.

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

Commune

code postal

Pays

Date de naissance de l'élève

Ville de naissance

Département de naissance

Pays de naissance

Téléphone

Merci d'indiquer le n° de téléphone portable de l'élève.

Adresse mail de l'élève

Cette adresse mail nous permet de créer un compte ENT à l'élève.
Elle doit être différente de celle des parents.

Mon enfant était scolarisé au Valentin en 2024/2025 ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'informe l'établissement d'un changement par rapport à l'année 2024/2025 ?

Merci de nous indiquer s'il y a un changement dans les pièces (carte d'identité...) ou si vous en avez de nouvelles à ajouter (carte vitale, attestation de recensement,...).

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Carte d'identité

☐ Carte vitale

☐ Attestation de recensement

Joindre la nouvelle pièce d'identité.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre la nouvelle carte vitale.

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre l'attestation de recensement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Carte d'identité de l'élève ou passeport

je dépose la carte d'identité ou le passeport. La pièce d'identité est obligatoire pour l'inscription aux examens et doit être valide jusqu'au passage de l'examen (soit pour cette année juillet 2025)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Carte d'identité 2

Le scan ou la photo de la carte d'identité est en deux parties, je dépose la deuxième partie :

Scolarité année précédente (année 2024-2025)

Etablissement fréquenté en 2024-2025

Ville du dernier établissement fréquenté

Classe fréquentée en 2024-2025

Responsables légaux

Responsable 1 : Civilité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Mme

☐ M.

Responsable 1 : Nom

personne à contacter en priorité

Responsable 1 : Prénom

Responsable 1 : Situation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ marié

☐ pacsé

☐ concubin

☐ séparé

☐ divorcé

☐ veuf

☐ célibataire

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

Responsable 1 : Lien avec l'élève

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Mère
- ☐ Père
- ☐ Autre membre de la famille
- ☐ Logeur
- ☐ Tuteur
- ☐ Aide sociale à l'enfance
- ☐ Autre cas

Responsable 1 : même adresse que l'élève

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Responsable 1 : N° et Libellé de la voie

Responsable 1 : Commune

Responsable 1 : Code postal

Responsable 1 : Pays

Responsable 1 : Email

Responsable 1 : Téléphone domicile

Responsable 1 : Téléphone portable

En cochant cette case, en tant que responsable 1, vous autorisez l'établissement à communiquer vos coordonnées à l'Association des Parents d'Elèves du lycée Le Valentin.

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Responsable 1 : Situation Professionnelle

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ En activité
- ☐ Chômage
- ☐ Retraite-Pré-retraite
- ☐ Autre situation

Responsable 1 : Catégorie socio-professionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Agriculteurs sur grande exploitation
- ☐ Agriculteur sur moyenne exploitation
- ☐ Agriculteur sur petite exploitation
- ☐ Anciennes professions intermédiaires
- ☐ Anciens agriculteurs exploitants
- ☐ Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- ☐ Anciens cadres
- ☐ Anciens employés
- ☐ Anciens ouvriers
- ☐ Artisans
- ☐ Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- ☐ Cadres de la fonction publique
- ☐ Chauffeurs
- ☐ Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- ☐ Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- ☐ Clergé, religieux
- ☐ Commerçants et assimilés
- ☐ Contremaîtres, agents de maîtrise
- ☐ Elèves, étudiants
- ☐ Employés administratifs d'entreprises
- ☐ Employés civils et agents de la fonction publique
- ☐ Employés de commerce
- ☐ Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
- ☐ Militaires du contingent
- ☐ Ouvriers agricoles
- ☐ Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- ☐ Ouvriers non qualifiés de type industriel
- ☐ Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

- ☐ Ouvriers qualifiés de type artisanal
- ☐ Ouvriers qualifiés de type industriel
- ☐ Personnels des services directs aux particuliers
- ☐ Personnes diverses sans activités professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
- ☐ Personnes diverses sans activités professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
- ☐ Policiers et militaires
- ☐ Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- ☐ Professeurs, professions scientifiques
- ☐ Profession de l'information, des arts et des spectacles
- ☐ Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- ☐ Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- ☐ Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- ☐ Professions libérales et assimilés
- ☐ Techniciens

Responsable 1 : Nom et adresse de l'employeur

Responsable 2 : Civilité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Mme

☐ M.

Responsable 2 : Nom

Responsable 2 : Prénom

Responsable 2 : Lien avec l'élève

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Mère

☐ Père

☐ Autre membre de la famille

☐ Logeur

☐ Tuteur

☐ Aide sociale à l'enfance

☐

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

Responsable 2 : Téléphone domicile

Responsable 2 : Téléphone portable

Responsable 2 : même adresse que l'élève

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Responsable 2 : N° et libellé de la voie

Responsable 2 : Commune

Responsable 2 : Code postal

Responsable 2 : Pays

Responsable 2 : Email

En cochant cette case, en tant que responsable 2, vous autorisez l'établissement à communiquer vos coordonnées à l'Association des Parents d'Elèves du lycée Le Valentin.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Responsable 2 : Situation Professionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ En activité

☐ Chômage

☐ Retraite-Pré-retraite

☐ Autre situation

Responsable 2 : Catégorie socio-professionnelle

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Agriculteurs sur grande exploitation

☐ Agriculteur sur moyenne exploitation

☐ Agriculteur sur petite exploitation

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

- ☐ Anciennes professions intermédiaires
- ☐ Anciens agriculteurs exploitants
- ☐ Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- ☐ Anciens cadres
- ☐ Anciens employés
- ☐ Anciens ouvriers
- ☐ Artisans
- ☐ Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- ☐ Cadres de la fonction publique
- ☐ Chauffeurs
- ☐ Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- ☐ Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- ☐ Clergé, religieux
- ☐ Commerçants et assimilés
- ☐ Contremaîtres, agents de maîtrise
- ☐ Elèves, étudiants
- ☐ Employés administratifs d'entreprises
- ☐ Employés civils et agents de la fonction publique
- ☐ Employés de commerce
- ☐ Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
- ☐ Militaires du contingent
- ☐ Ouvriers agricoles
- ☐ Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- ☐ Ouvriers non qualifiés de type industriel
- ☐ Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- ☐ Ouvriers qualifiés de type artisanal
- ☐ Ouvriers qualifiés de type industriel
- ☐ Personnels des services directs aux particuliers
- ☐ Personnes diverses sans activités professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
- ☐ Personnes diverses sans activités professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
- ☐ Policiers et militaires
- ☐ Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- ☐ Professeurs, professions scientifiques
- ☐

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

- ☐ Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- ☐ Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- ☐ Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- ☐ Professions libérales et assimilés
- ☐ Techniciens

Responsable 2 : Nom et adresse de l'employeur

Autre personne à contacter

En cas d'absence ou d'urgence, si aucun des responsables mentionnés ci-dessus n'est joignable, vous pouvez indiquer ici les coordonnées d'une autre personne de confiance à contacter. Merci de noter son lien avec l'élève (frère, sœur, tante, voisin...)

Frères et Sœurs Nom et Prénom

Nom et Prénom

Nom et Prénom

Cantine - Internat - Bourses

Informations financières

Nous avons besoin de ces données afin de permettre : la création de votre compte de cantine, le prélèvement automatique si vous choisissez ce mode paiement, le versement des bourses, le remboursement éventuel de frais engagés dans le cadre d'un voyage...

Régime de l'élève pour 2025-2026

Pour rappel :

externe : aucun repas pris au lycée.

demi-pensionnaire : repas du midi uniquement, pris au lycée.

interne : 3 repas + nuit au lycée.

interne-externé : 3 repas mais pas de chambre au lycée.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ externe
- ☐ demi-pensionnaire
- ☐ interne
- ☐ interne-externé

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

Tarification annuelle

La pension (nuitées et repas) est facturée 1635€ et la demi-pension est facturée 654€. A cela s'ajoute 31€ de forfait photocopie (1 fois chaque année, au 1er trimestre, y compris pour les externes).

L'élève mange à la cantine le mercredi midi

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

L'élève mange à la cantine le mercredi soir

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

L'élève dort à l'internat le mercredi soir

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nom et prénom du responsable financier

Le responsable financier est celui qui sera destinataire des factures et qui s'engage à régler les factures de scolarité et frais de l'élève.

Date de naissance du responsable financier

En cochant cette case, je m'engage à régler les factures concernant les frais de pension, demi-pension, les frais exceptionnels de scolarité, voyages et éventuelles dégradations.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si vous étiez déjà responsable financier l'année dernière, souhaitez-vous nous informer d'un changement de pièce d'identité ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Merci de joindre votre nouvelle pièce d'identité ou livret de famille

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Carte d'identité ou livret de famille

Joindre la carte d'identité ou le livret de famille du responsable financier de l'élève

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Carte d'identité 2

Le scan ou la photo de la carte d'identité est en deux parties, je dépose la deuxième partie :

En cochant cette case, je prends note que le lycée ne peut être considéré comme responsable des vols et dégradations subis par les élèves pour les objets et matériels leur appartenant.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Souhaitez-vous nous informer d'un changement de RIB depuis l'année dernière ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Merci de joindre votre nouveau RIB

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Relevé d'Identité Bancaire

Ces informations nous permettront de procéder à d'éventuels remboursements ou aux versements des bourses. Elles ne seront en aucun cas utilisées à des fins de prélèvement, sauf si vous choisissez le prélèvement automatique et que vous avez complété le formulaire d'autorisation. Le RIB que vous déposez sera le RIB utilisé pour le prélèvement automatique. Je dépose mon RIB :

Je souhaite mensualiser les frais de pension/demi-pension

Si je souhaite régler mes factures par prélèvement : je télécharge et j'enregistre la fiche de prélèvement, je l'imprime, je la remplis, la signe, la scanne et la joins ci-après;

ATTENTION, LA DEMANDE DOIT ETRE FAITE CHAQUE ANNEE.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si je souhaite être prélevé, je confirme avoir bien complété et joint au dossier le mandat de prélèvement qui est à faire à chaque année scolaire ?

En l'absence de mandat dûment complété, daté et signé, la demande de prélèvement ne pourra pas être prise en compte.

Votre demande de bourse pour 2025-2026

ATTENTION ! Les modalités de dépôt des dossiers de bourses évoluent pour la rentrée de septembre 2024.

Il n'y a plus de reconduction d'une année à l'autre. Il est donc impératif de déposer un dossier complet, à savoir :

- CERFA complété, daté et signé;
- l'avis fiscal DEFINITIF 2025 sur les revenus 2024 (l'avis déclaratif ne suffit pas);
- justificatif de l'obtention de la mention "Bien" ou "Très bien" au brevet (pour les élèves qui arrivent en classe de seconde) pour l'attribution de la bourse au mérite.

Ces démarches seront à réaliser quelque soit la situation de l'élève (nouvel arrivant au Valentin ou élève déjà scolarisé au Valentin en 2024-2025).

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

Je souhaite déposer un dossier de demande de bourses pour 2025-2026 ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Modèle cerfa bourses secondaire

Pour déposer une demande de bourse pour 2025-2026, je télécharge et enregistre le dossier. Je le complète, le signe et je le remets en format papier accompagné des pièces justificatives au lycée au plus tard le jour de la rentrée. Attention, ce dossier doit être obligatoirement complété.

Pour toute question ou difficulté, n'hésitez pas à contacter le 04.75.83.32.27 ou alexy.spangel@educagri.fr

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'attribution des bourses sur le "Document support Le Valentin".

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Inscriptions pédagogiques pour l'année 2025-2026

1ère STAV

Cette inscription est valable pour l'entrée en première STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)

Langue Vivante A

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Anglais

☐ Allemand

☐ Espagnol

☐ Italien

Langue Vivante B

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Anglais

☐ Allemand

☐ Espagnol

☐ Italien

☐ autre langue suivie à l'extérieur du lycée (à préciser dans le bloc "commentaires" figurant plus bas)

Domaine technologique au choix

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Transformation

☐ Production

Option facultative : sections sportives

Un certificat médical est obligatoire pour la pratique du rugby. Il doit être délivré par le médecin du sport dans le cadre de la section sportive rugby.

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Section Basket.

☐ Section Rugby.

☐ Ne souhaite pas suivre d'option facultative de sections sportives.

Commentaires sur l'inscription pédagogique

Votre enfant suit un enseignement en dehors du lycée (autre langue non dispensée au Valentin, 3ème langue, sport en compétition...). Merci de préciser la matière et le mode d'enseignement.

Engagements et autorisations

En cochant cette case, vous reconnaissez en tant que représentant légal, avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur du lycée (et de l'internat le cas échéant). Vous l'approuvez sans réserve et vous engagez à vous y conformer en tout point.

Pour rappel, les règlements figurent dans le "Document support Le Valentin" sur le site internet du lycée. Ce document est à consulter avant de débiter la saisie.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En cochant cette case, vous reconnaissez en tant qu'élève, avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur du lycée (et de l'internat le cas échéant). Vous l'approuvez sans réserve et vous engagez à vous y conformer en tout point.

Pour rappel, les règlements figurent dans le "Document support Le Valentin" sur le site internet du lycée. Ce document est à consulter avant de débiter la saisie.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En cochant cette case, vous autorisez l'équipe pédagogique et éducative représentée par le proviseur à photographier ou à filmer votre enfant dans le cadre des usages suivants :

Conformément à la loi, article 9 du code civil sur le droit à l'image et au son :

- Publication dans le journal du lycée
- Utilisation dans le cadre d'une activité pédagogique ou périscolaire
- Exposition de photographies ou de vidéos dans le cadre des activités pédagogiques
- Publication sur les supports de communication du lycée (site internet du lycée, réseaux sociaux instagram et facebook)

L'autorisation de photographier ou de filmer votre enfant est valable pour l'année scolaire en cours. La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.

La publication ou la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des légendes non nominatives, ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent votre enfant est garanti.

Vous pourrez donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et vous disposez du droit de retrait de cette image si vous le jugez utile.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En cochant cette case, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte des systèmes d'information de l'EPLEFPA du Valentin. Vous reconnaissez avoir compris les termes de ce texte et décidé de vous y conformer en totalité.

Pour rappel, la charte figure dans le "Document support Le Valentin" sur le site internet du lycée. Ce document est à consulter avant de débiter la saisie.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

☐ Non

En cochant cette case, vous autorisez votre enfant à créer une adresse internet à usage pédagogique (accès à une classe virtuelle...) s'il n'a pas encore la majorité numérique (15 ans).

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En cochant cette case, j'autorise mon enfant à quitter l'établissement si à titre exceptionnel (grève des personnels, absence d'enseignants etc..), la fin effective des cours de la semaine est avancée par rapport aux jours et heures habituels.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Autorisation repas du mercredi

Il n'y a pas de cours le mercredi après-midi (sauf cas très exceptionnel) et pour organiser au mieux les services de restauration et d'internat nous vous remercions de renseigner cette autorisation.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ mon enfant partira avant le repas de mercredi midi.

☐ mon enfant prendra son repas au lycée le mercredi midi.

Autorisation de sortie pour un élève interne

La règle est la suivante : les élèves prennent le repas le mercredi midi au lycée puis disposent d'un temps libre (dans ou hors de l'établissement) jusqu'à 18h30, horaire du 1^{er} appel du mercredi. Les cases à cocher permettent des aménagements.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ mon enfant sera présent à l'internat à 18h30 pour l'appel.

☐ mon enfant sera présent à 19h45 après le repas.

☐ mon enfant sera présent avant 22h pour le dernier appel.

☐ mon enfant rentrera le jeudi matin pour le 1^{er} cours.

Utilisation d'un véhicule

Description du véhicule utilisé

Merci de décrire le véhicule utilisé par l'élève pour ses déplacements du mercredi après-midi ou pour venir au lycée, ou en repartir.

Nous vous rappelons que la vitesse est limitée à 30km/h dans l'enceinte du lycée

Marque et modèle du véhicule

Immatriculation du véhicule

Couleur du véhicule

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026

En cochant cette case, je prends note que le lycée décline toute responsabilité en cas d'accident, d'incident, de vol, en sortie normale comme en rentrée irrégulière, concernant le véhicule et les différentes personnes transportées.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En cochant cette case, j'atteste que le véhicule précité répond aux normes de sécurité du contrôle technique et que ce véhicule sera assuré pour l'année scolaire.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Associations - Autorisations parentales

Les deux associations du Valentin : l'association sportive et l'ALESA (Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis)

Il existe deux associations destinées aux élèves et étudiants au Valentin :

L'association sportive (AS)

L'ALESA (Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis) à but socioculturel.

Si vous souhaitez accéder aux activités proposées et au matériel de l'une et/ou de l'autre, la cotisation est commune et obligatoire.

Pour valider l'adhésion aux associations, vous devez fournir à la rentrée un chèque de 30 € (à l'ordre de l'ALESA) pour participer aux activités socioculturelles de l'ALESA et/ou de l'association sportive.

Rappel : l'ALESA et l'AS participent activement à la vie extrascolaire et permettent aux jeunes de découvrir, de participer et de proposer de nombreuses activités.

Je souhaite adhérer aux associations

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Formulaire d'adhésion

Pour participer aux activités de l'association sportive à l'année ou en activités occasionnelles, vous devez télécharger le formulaire ci-dessous, le compléter et le remettre avec un chèque aux enseignants référents à la rentrée. Un certificat médical est à joindre obligatoirement, mais uniquement pour le rugby.

Informations concernant la santé ou l'aménagement de la scolarité

Renseignements infirmerie

Les renseignements ci-dessous sont non confidentiels, valables dans l'enceinte du lycée ou lors des différents déplacements en France et/ou à l'étranger.

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève accidenté ou malade vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence.

Dans tous les cas, l'élève MINEUR NE PEUT QUITTER l'HOPITAL qu'ACCOMPAGNE d'un PARENT ou d'un REPRESENTANT LEGAL.

IMPORTANT. Nous attirons votre attention sur les risques de dérive d'automédication et de distribution de médicaments entre élèves avec les risques que

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026
cette pratique entraîne (allergie, surdosage, interaction médicamenteuse...)

En cas de traitement à suivre à l'internat même ponctuel, pour des troubles occasionnels (migraine, infections, angine...), les traitements et le **double** de l'ordonnance seront remis à l'infirmière qui échangera avec l'élève sur la façon la plus adaptée pour la prise du traitement.

En cas de problème ou de demande particulière, merci de prendre contact avec l'infirmière du lycée C. Turpin au 04.75.83.32.33 ou catherine.turpin@educagri.fr

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Carte de Sécurité Sociale

Merci de déposer la carte de sécurité sociale de l'élève (ou attestation de droits téléchargée sur amelie.fr) pour les + de 16 ans ou celle du représentant pour les - de 16 ans.

Votre enfant a-t-il fait des vaccins depuis l'année dernière ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Merci de joindre le carnet de vaccination à jour.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie pages vaccination du carnet de santé

Joindre les pages de vaccination du carnet de santé de votre enfant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Fiche d'urgence médicale

Fiche à télécharger, compléter et joindre au dossier d'inscription. Cette fiche comprends les informations essentielles en cas d'urgence.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Fiche médicale de renseignements

Fiche à télécharger, compléter et joindre au dossier d'inscription. Elle contient toutes les informations liées à la santé de l'élève.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Documents complémentaires

Vous pouvez déposer ici tout document médical que vous souhaitez porter à la connaissance du lycée (bilans médicaux ou paramédicaux, projet d'accompagnement...).

Votre enfant a-t-il déjà bénéficié de :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ un aménagement aux examens

☐ une dispense d'EPS à l'année ou temporaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document justificatif

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Traitement lié à un PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé)

Document à télécharger, imprimer et à faire remplir par le médecin traitant. Prendre contact avec l'infirmière à la rentrée pour la mise en place

Stages

Stage sur l'exploitation du Valentin : domaine technologique **PRODUCTION**

Votre enfant va effectuer un stage obligatoire sur l'exploitation agricole du Valentin. Ce stage se déroulera sur une semaine : du lundi au vendredi midi, avec une activité spécifique le mercredi : réalisation de recherche bibliographique sur la thématique - au CDI. Par ailleurs il réalisera la traite des vaches laitières une fois au cours de la semaine de stage (date et heure fixées par le vacher). Les horaires de stage (hors période de crise sanitaire) sont les suivants :

- Lundi : 9h-12h et 13h30-17h30
- Mardi et Jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30
- Vendredi : 8h-12h

Les activités principales de ce stage sont liées au travail de la ferme : il participera aux travaux des productions végétales en fonction des saisons, d'alimentation et de soins du troupeau ; il participera à la traite du troupeau.

Suite à la visite médicale passée au cours du 1er trimestre, votre enfant pourra – sous contrôle de son tuteur de stage – prendre part à certains travaux dangereux, susceptibles de dérogation pour les élèves mineurs. Le proviseur du Lycée a en effet – conformément à la réglementation en vigueur - effectué une demande de dérogation auprès de l'inspecteur santé sécurité au travail.

Votre enfant devra venir équipé avec sa cote de travail et une paire de bottes. Il devra être habillé pour permettre le travail en extérieur et venir avec une bouteille d'eau, un vêtement de pluie, une paire de gants, une casquette, de la crème solaire en fonction de la saison.

Ce stage se situe dans le cadre de sa scolarité et dans une démarche d'orientation et de construction de son parcours scolaire et professionnel.

Le planning de passage sera communiqué durant le mois de septembre et consultable – dans sa version mise à jour - sur l'ENT Le Valentin. En cas de modification du planning, votre enfant en sera averti et son emploi du temps sur PRONOTE sera mis à jour.

Votre enfant s'engage à récupérer les enseignements non suivis pendant ce stage (en particulier le vendredi après-midi de sa semaine de stage). Il pourra être amené à interrompre son stage pour participer aux examens (CCF), devoirs surveillés, stage du domaine technologique et présence d'intervenants extérieurs dans les cours.

Ce stage donnera lieu à une évaluation formative, prise en compte dans le bulletin du 3ème trimestre.

Stage à l'atelier agroalimentaire du Valentin : domaine technologique **TRANSFORMATION**

Votre enfant va effectuer un stage obligatoire à l'atelier agroalimentaire du Valentin. Ce stage se déroulera sur une journée au cours de laquelle votre enfant participera à une activité de production de l'atelier agro-alimentaire avec les horaires suivants : 8h-12h et 13h30 – 15h30. Il devra être équipé d'une blouse et de bottes.

Suite à la visite médicale passée au cours du 1er trimestre, votre enfant pourra – sous contrôle de son tuteur de stage – prendre part à certains travaux dangereux, susceptibles de dérogation pour les élèves mineurs. Le proviseur du Lycée a en effet – conformément à la réglementation en vigueur - effectué une demande de dérogation auprès de

Inscription en Première STAV au Lycée du Valentin - Année 2025-2026 l'inspecteur santé sécurité au travail.

Le planning de passage sera communiqué durant le mois de septembre et consultable – dans sa version mise à jour - sur l'ENT Le Valentin. En cas de modification du planning, votre enfant en sera averti et son emploi du temps sur PRONOTE sera mis à jour. Les journées de stage sont programmées hors des créneaux dédiés aux examens (CCF) ; elles peuvent néanmoins être programmées sur des créneaux de devoirs formatifs auxquels votre enfant ne participera pas.

Votre enfant s'engage à récupérer les enseignements non suivis pendant ce stage. Ce stage ne donnera pas lieu à une évaluation formative.

Mon enfant est inscrit dans le domaine technologique suivant :

☐ Transformation

☒ Je reconnais être informé que mon enfant devra effectuer ce stage dans l'atelier agro-alimentaire du Valentin.

☐ Production

☒ Je reconnais être informé que mon enfant devra effectuer ce stage sur l'exploitation du Valentin.

Stage territoire à la rentrée

Ce stage obligatoire, qui se déroule du lundi matin au vendredi fin d'après-midi permet de comprendre les dynamiques et les processus de développement en jeu sur un territoire donné, grâce à l'étude des interactions entre les acteurs et les ressources.

L'hébergement est en gîte, les repas sont assurés en gestion libre par les élèves encadrés par les professeurs. Cette semaine se déroule entre fin septembre et début octobre.

Informations complémentaires

Cela nous permet de mieux connaître votre enfant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation d'Assurance Scolaire

Merci de nous joindre une copie de l'attestation d'assurance scolaire pour l'année 2025-2026 de votre enfant. Si vous ne disposez pas encore de cette attestation, il conviendra de la déposer au plus tard le jour de la rentrée à l'accueil.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de recensement ou certificat de participation à la journée défense et citoyenneté

Si votre enfant a 16 ans il doit être recensé auprès de la mairie de votre domicile afin d'effectuer la journée d'appel : journée défense et citoyenneté.

Ce document est obligatoire à l'inscription aux examens. Merci de joindre ce document si vous ne l'avez pas fait au début du dossier.

En cas de difficulté, vous pouvez joindre le lycée au 04.75.83.33.55